



Charges récupérables sur débouchage de canalisations

Par **ganaelle1383**, le **20/11/2009** à **13:08**

Bonjour,
Ma propriétaire souhaite me faire payer une partie de la facture concernant le débouchage d'une canalisation horizontale et le nettoyage d'un siphon. Sachant que ces travaux n'ont pas eu lieu chez moi ni même dans l'immeuble, a-t-elle le droit de me faire payer une partie de cette facture?
Merci pour vos réponses...

Par **Tisuisse**, le **20/11/2009** à **14:36**

Bonjour,
Que votre propriétaire occupe une partie de l'immeuble ou non, la réponse est sans ambiguïté : NON car, quoiqu'il en soit, s'agissant d'entretien du gros oeuvre de son immeuble, rien, dans ce domaine, ne doit être mis à la charge des locataires. C'est comme si le propriétaire demandait aux locataires de payer une partie du ravalement. Donc c'est NON (lois Quillot et Méhaignerie).